

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 734-1:2006

Tourteaux de graines oléagineuses - Détermination de la teneur en huile - Partie 1: Méthode par extraction à l'hexane (ou à l'éther de pétrole) (ISO

Ölsamenschrote - Bestimmung des
Ölgehaltes - Teil 1: Extraktionsverfahren
mit Hexan (oder Petrolether) (ISO
734-1:2006)

Oilseed meals - Determination of oil
content - Part 1: Extraction method with
hexane (or light petroleum) (ISO
734-1:2006)

11/2006



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 734-1:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 734-1:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 734-1:2006} **EN ISO 734-1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Novembre 2006

ICS 67.200.20

Remplace EN ISO 734-1:2000

Version Française

**Tourteaux de graines oléagineuses - Détermination de la teneur
en huile - Partie 1: Méthode par extraction à l'hexane (ou à
l'éther de pétrole) (ISO 734-1:2006)**

Ösamenschrote - Bestimmung des Ölgehaltes - Teil 1:
Extraktionsverfahren mit Hexan (oder Petrolether) (ISO
734-1:2006)

Oilseed meals - Determination of oil content - Part 1:
Extraction method with hexane (or light petroleum) (ISO
734-1:2006)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 28 octobre 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document (EN ISO 734-1:2006) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 34 "Produits agricoles alimentaires" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 307 "Oléagineux, corps gras d'origine végétale et animale et leurs co-produits - Méthodes d'échantillonnage et d'analyse" dont le secrétariat est tenu par l'AFNOR.

Le présent document remplace l'EN ISO 734-1 :2000.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2007, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2007.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 734-1:2006 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 734-1:2006 sans aucune modification.

Deuxième édition
2006-11-01

Version corrigée
2007-11-01

**Tourteaux de graines oléagineuses —
Détermination de la teneur en huile —**

**Partie 1:
Méthode par extraction à l'hexane (ou à
l'éther de pétrole)**

Oilseed meals — Determination of oil content —

Part 1: Extraction method with hexane (or light petroleum)

